

Jeu : Ils l'ont fait !

Associez chacun des événements à la bonne personne. Pour cela, aidez-vous des articles parus dans les rubriques « Ils l'ont fait » et « C'était hier ».

1) Il a été l'un des principaux acteurs ayant permis de mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud.

2) Il fut l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948.

3) Elle est l'une des figures de la lutte pour l'égalité. Une mobilisation internationale a permis sa libération de prison en 1972.

4) Il est l'une des figures du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis. Il se voit décerner le prix Nobel de la paix en 1964. Il est assassiné en 1968.

5) Elle est avocate et obtient en 1972 la relaxe de sa cliente. Ce procès marque un tournant en France dans la lutte pour la légalisation de l'avortement.

6) En 1981, il défend le projet de loi relatif à l'abolition de la peine de mort en France. Cette loi sera ensuite adoptée par le Parlement.

a. René Cassin

e. Nelson Mandela

b. Martin Luther King

f. Gisèle Halimi

c. Robert Badinter

d. Angela Davis

Solution : 1) e (voir Kezako mundi 5, mai-juin 2016) ; 2) a (voir Kezako mundi 18, mai 2018) ; 3) d (voir Kezako mundi 16, mars 2018) ; 4) b (voir Kezako mundi 8, novembre-décembre 2016) ; 5) f (voir Kezako mundi 3, janvier-février 2016) ; 6) c (voir Kezako mundi 8, novembre-décembre 2016)